

2. D'autres ministères sont-ils supposés s'installer dans ces locaux et, dans l'affirmative, combien?

3. Combien a-t-on sollicité d'offres de locaux pour les ministères dans les régions de Halifax et de Dartmouth, depuis juin 1969?

4. Y aura-t-il d'autres appels d'offres cette année et, dans l'affirmative, a) pour quels besoins en locaux, b) pour quels ministères ou agences du gouvernement?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): 1. Oui.

a) Ministère des Affaires des anciens combattants
Ministère de l'Expansion économique régionale
Conseil canadien des relations du travail

b) Superficie louable de 3092.4 m² (33 287 pi²)

2. Aucun engagement n'a été pris en vue d'emménager d'autres ministères fédéraux dans les immeubles connus sous le nom de Queen's Square, à Dartmouth (N.-É.).

3. 15.

4. Le plan de logement de la région Halifax-Dartmouth fait actuellement l'objet d'une étude. Il n'a pas encore toutefois été déterminé à ce jour si de nouveaux appels d'offres seront faits cette année. Cependant, les appels d'offres suivants sont prévus en attendant que soit prise une décision en l'occurrence:

a) Superficie louable de 7740 m² (83 313 pi²).

b) Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada: Bureau du district de Halifax-Sud—superficie de 985 m² (10 602 pi²). Secteur de Halifax-Sud seulement (expiration du délai de réception des soumissions).

Environnement Canada: superficie de 2855 m² (30 731 pi²)—mise en concours.

Travaux publics Canada: superficie de 3900 m² (41797 pi²).

M. ROSS CAMPBELL

Question n° 1348—Mlle MacDonald:

1. M. Ross Campbell a-t-il quitté son poste de vice-président de l'Énergie atomique du Canada internationale et, dans l'affirmative, a) quand, b) quelles sont les conditions de sa pension?

2. M. Campbell est-il ou a-t-il été à l'emploi du gouvernement ou d'une de ses agences depuis sa retraite comme vice-président de l'Énergie atomique du Canada et, dans l'affirmative, quelles sont les conditions de cet emploi et quelle rémunération reçoit-il ou a-t-il reçue?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Réponse de l'Énergie atomique du Canada, Limitée:

1. Oui, M. Ross Campbell a quitté son poste de vice-président de l'Énergie atomique du Canada, Internationale.

a) le 31 décembre 1979.

b) M. Campbell reçoit des prestations en vertu de la loi sur la pension de la Fonction publique.

2. À l'heure actuelle, M. Campbell est employé par l'ÉACI, pour une période déterminée, à titre d'expert-conseil, dans le domaine des relations internationales. Il est rémunéré selon un taux journalier.

LA SCHL—LE PROGRAMME DE LOGEMENTS POUR LES LOCALITÉS RURALES ET LES AUTOCHTONES—MINTO (N.-B.)

Question n° 1350—M. Howie:

Au cours de l'année financière 1979, y a-t-il eu des maisons construites pour la S.C.H.L. à Minto, au Nouveau-Brunswick, dans le cadre du Programme de

logements pour les localités rurales et les autochtones et, dans l'affirmative, a) combien, b) de qui les terrains ont-ils été achetés et, dans chaque cas, à quel prix?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit:

La Société a contribué au financement de trois logements, dans le cadre du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, construits à Minto au Nouveau-Brunswick en 1979. Voici des précisions sur les terrains:

	Vendeur	Prix
1 Logement—Lake Road	L. Dicarolo	\$3,500
1 Logement—Lake Road	L. Dicarolo	\$3,500
1 Logement—New Avon Road	T. Thibodeau	\$3,000

LA SCHL—LE PROGRAMME DE LOGEMENTS POUR LES LOCALITÉS RURALES ET LES AUTOCHTONES—NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 1351—M. Howie:

1. La SCHL a-t-elle des maisons en construction en vertu du Programme de logements pour les localités rurales et les autochtones à a) Albright, b) Newcastle Creek, c) Gary, d) Hoytt, dans le comté de Sunbury, au Nouveau-Brunswick, et, dans l'affirmative, (i) combien (ii) de qui les terrains ont-ils été achetés et, dans chaque cas, à quel prix?

2. Des appels d'offres publics ont-ils été lancés pour la construction de ces maisons et, dans la négative, pourquoi?

3. Les appels d'offres ont-ils été lancés par invitation et, dans l'affirmative, quels entrepreneurs ou sociétés ont été invités à faire des soumissions?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit:

1. a), b), c), d) et (i)

La SCHL a contribué au financement des logements mentionnés ci-après, qui sont en construction ou à construire, dans le cadre du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones:

1 logement à Albrights Corner en construction

1 logement à Newcastle Creek en construction

2 logements à Geary à construire

1 logement à Hoytt à construire

(ii) Précisions sur les terrains:

	Vendeur	Prix
1 logement—Albrights Corner	David Jordan	\$3,200
1 logement—Newcastle Creek	Brian Glen	\$3,500
1 logement—Geary I	A & C Holdings Ltd.	\$3,200
1 logement—Geary II	A & C Holdings Ltd.	\$3,500
1 logement—Hoytt	Ross Kirkpatrick	\$1,500

2. Dans le cas des logements mentionnés dans 1) ci-dessus, aucun appel d'offres public n'a été lancé. Au cours de la campagne de construction 1979, très peu de réponses ont été obtenues par appels d'offres publics; les réponses provenaient en général du même petit groupe de grandes entreprises en